

Réunion du 15 juillet 2025

Présents : Dugué, Jeanneau, Bureau, Grenon, Bate, Carmagnac, Julliard, Pouilloux, Chollet, Vincent

Excusés : Moreau→procuration Dugué, Lhuair→procuration Grenon, Guilloteau →procuration Vincent, Delahaye, Durot.

Secrétaire de séance: Mme Grenon

<<<<<→>>>>

M. le Maire ouvre la séance en félicitant et en remerciant les élus qui ont contribué à la réussite de la soirée du 4 juillet offerte aux Pérignacais. Les retours ont été très positifs. Les administrés ont apprécié à la fois le repas et le concert proposé.

Compte-rendu des commissions :

travaux :

Logement de La Poste : Les peintres finalisent actuellement leur chantier.

Ecole : Mme Grenon relancera à nouveau l'entreprise en charge des travaux de sécurisation de la cour.

Cantine : prévoir l'achat d'un réfrigérateur pour la rentrée.

Délibérations :

Personnel école : une réunion a eu lieu fin juin avec le personnel actuel de la cantine et garderie ainsi que le personnel de Coulonges que nous devons intégrer dans nos effectifs à la rentrée 2025.

Mme VERSAUD, la cantinière était en poste 23h00 sur Coulonges. La commune de Bougneau la reprendrait 10h00 hebdomadaires pour assurer l'accompagnement du bus. Elle devra donc effectuer 13h00 hebdomadaires sur l'école de Pérignac. Ces 13h se décomposeront sur des heures de surveillance méridienne et ménage des locaux avec son accord.

Mme DELAGE avait un contrat de 4h hebdomadaires sur Coulonges. Le conseil municipal décide à l'unanimité de titulariser les 10h de ménage hebdomadaires à la maison de santé et lui proposera en complément 4 h de ménage sur les bâtiments communaux dans un délai de 6 mois le temps qu'elle s'organise et trouve des heures complémentaires. Les personnels ont accepté les missions qui leurs sont confiées ; le conseil municipal valide à l'unanimité ces propositions et charge le Maire de signer les documents nécessaires afin de créer ces postes.

Ticket de cantine : le prix du ticket de cantine est actuellement au tarif de 3 €. Le conseil municipal n'a pas augmenté le prix du repas ces deux dernières années ; cependant les coûts des denrées alimentaires ont augmentés. Le conseil municipal décide à l'unanimité de passer le ticket de cantine à 3,20€ à la rentrée de septembre 2025.

Avancement de grade : deux membres du personnel remplissent les conditions pour des changements de grade. Le conseil municipal décide à l'unanimité de créer les postes d'adjoint administratif principal 1ère classe et adjoint technique principal 1ère classe à temps plein afin de permettre l'évolution des agents.

QUESTIONS DIVERSES :

PLU : M. le Maire donne lecture du compte-rendu de la réunion d'examen conjoint avec les personnes publiques associées qui s'est déroulée à Jonzac concernant la mise en compatibilité par déclaration de projet du PLU.

Suite aux petits travaux nécessaires sur les bâtiments publics après le contrôle annuel de BUREAU VERITAS ; le devis électricité par l'entreprise Bernard & SUIRE s'élève à 3 335,60€ HT.

Espaces verts : l'employé communal rencontre des soucis avec le matériel sur batterie. De plus le SAV Pellenc n'est pas satisfaisant.

Nettoyage cimetière : Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'organiser une matinée nettoyage du cimetière ou chacun pourrait participer. Les élus présents retiennent la date du samedi 18 octobre. Une communication sera diffusée sur panneau pocket ; les volontaires seront invités à s'inscrire auprès du secrétariat pour cette matinée.